



MINISTRE DE LA SANTE ET  
DE L'HYGIENE PUBLIQUE



# Titre de la présentation (Taille: 32)

---

**MATHIAS SOME**

Médecin de santé publique

Président de l'Association Burkinabé de Santé Publique (ABSP)

*Cadre, date et lieu de la présentation (Taille 15)*



# Qu'est-ce que la santé publique ?

## Qu'est-ce qu'une association de santé publique ?

### 1. Plan de présentation

- Rappel de la définition de « la santé »,
- Qu'est-ce que la santé publique?:
  - ❖ Le concept,
  - ❖ Objectifs et Domaines d'intervention,
  - ❖ Principales fonctions (champs couverts),
  - ❖ Les acteurs,
- Qu'est-ce que la Santé Communautaire?
- C'est quoi le système national de santé?
- Les Associations de santé publique:
  - ❖ Définition, acteurs, rôle dans le système national de santé

L'OMS définit ainsi la santé: « **La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité** ».

Dans la charte d'Ottawa, rédigée en 1986 à l'issue d'une conférence de l'OMS, il est dit que « La santé est l'équilibre et l'harmonie de toutes les possibilités de la personne humaine (biologiques, psychologiques et sociales) ».

La santé est donc liée à un ensemble de facteurs (démographiques, géographiques, sociaux, économiques...) qui ne touche pas qu'un individu mais toute une communauté.

Pour réaliser cette santé, il a été conçu une approche à la fois individuelle (médecine individuelle) et collective (médecine collective).

La médecine individuelle (ou clinique) est plutôt orientée vers la restauration de la santé des individus, mais également s'occupe de la prévention de certaines pathologies.

**RELATIONS: Individu ↔ Soignant. Le cadre d'expression est l'Hôpital, le service de soins curatifs**

La médecine collective a comme objet principal, la protection et la prévention de la santé des collectivités, des groupes d'individus.

**RELATIONS : SYSTÈME DE SANTÉ ↔ COMMUNAUTE. Cadre d'expression, la communauté**



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET  
DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

# LA SANTE PUBLIQUE (Concept)



Institut National  
de Santé Publique

## I. Définition:

« L'OMS définit la santé publique comme Science et art de prévenir les maladies, de prolonger la vie et d'améliorer la santé et la vitalité mentale et physique des individus, par le moyen d'une action Collective concertée ».

« La santé publique est la science et l'art de prévenir les [maladies](#), de prolonger la vie et de promouvoir la santé physique et l'efficacité à travers les efforts coordonnés de la communauté pour l'assainissement de l'[environnement](#), le contrôle des infections dans la population, l'éducation de l'individu aux principes de l'[hygiène](#) personnelle, l'organisation des services médicaux et infirmiers pour le diagnostic précoce et le traitement préventif des pathologies, le développement des dispositifs sociaux qui assureront à chacun un niveau de vie adéquat pour le maintien de la santé. »



WEBINAR  
SUR LA SANTÉ  
PUBLIQUE



## Objectifs et champs d'action:

La santé publique se démarque de la [médecine](#) essentiellement sur deux plans :

- Elle met davantage l'accent sur la [prévention](#) que sur les [traitements curatifs](#) ;
- Elle développe une approche de population, plutôt que de s'intéresser individuellement aux problèmes de santé des personnes, ce qui se traduit notamment par le recours à de compétences qui relèvent des sciences humaines et sociales et notamment de la sociologie, du droit, de l'économie et de la psychologie. Cette approche populationnelle peut par ailleurs s'exprimer, selon les pays, par l'expression d'une politique publique spécifique : la [politique de santé publique](#)

## Trois objectifs principaux qui sont:

- a) Améliorer et optimiser la surveillance épidémiologique et la veille sur les risques sanitaires;
- b) Développer et garantir l'efficacité des actions de prévention et de promotion de la santé;
- c) Assurer la préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires

## La santé publique contient six domaines:

- 1) l'hygiène publique
- 2) la lutte contre les maladies transmissibles
- 3) l'administration sanitaire.
- 4) l'épidémiologie
- 5) la sociologie
- 6) l'économie de la santé

Mais il y en a un 7<sup>ème</sup> qui s'affirme de plus en plus, à savoir l'éthique en santé

## Plus concrètement, la Santé publique s'occupe de:

- 1) La surveillance et l'observation de l'état de santé de la population et l'identification de ses principaux déterminants, notamment ceux liés à l'éducation et aux conditions de vie et de travail. ;
- 2) La promotion de la santé dans tous les milieux de vie, la réduction des risques pour la santé liés à l'alimentation, à des facteurs environnementaux et aux conditions de vie susceptibles de l'altérer ;
- 3) La prévention collective et individuelle, tout au long de la vie, des maladies et de la douleur, des traumatismes et des pertes d'autonomie;
- 4) La conduite d'actions dans le cadre de la protection et de la promotion de la santé maternelle et infantile ;
- 5) La coordination des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, en lien avec les usagers et les collectivités territoriales, pour garantir la continuité, l'accessibilité, la qualité, la sécurité et l'efficacité de la prise en charge de la population, en tenant compte des spécificités géographiques, démographiques et saisonnières de chaque territoire, afin de concourir à l'équité territoriale ;

## Plus concrètement, la Santé publique s'occupe de:

- 6) La prise en charge collective et solidaire des conséquences financières et sociales de la maladie, de l'accident et du handicap par le système de protection sociale ;
- 7) La préparation et la réponse aux alertes et aux crises sanitaires ainsi que la production, l'utilisation et la diffusion des connaissances utiles à son élaboration et à sa mise en œuvre ;
- 8) La promotion des activités de formation, de recherche et d'innovation dans le domaine de la santé ;
- 9) L'adéquation entre la formation initiale des professionnels de santé et l'exercice ultérieur de leurs responsabilités ;
- 10) L'information de la population et sa participation, directe ou par l'intermédiaire d'associations, aux débats publics sur les questions de santé et sur les risques sanitaires et aux processus d'élaboration et de mise en œuvre de la politique de santé.

Une catégorie de personnes ne peut à elle seule couvrir un tel vaste champ d'actions. C'est pourquoi, même si la Santé publique constitue une préoccupation majeure d'un ministère en charge de la santé, les actions décrites plus haut dépassent le seul cadre du ministère en charge de la santé, quelles que soient les dénominations que l'on donnera à ce département.

D'où le concept émergent de « **la santé dans toutes les politiques (Health in all policies)** ». La santé étant considérée comme un « bien de consommation », à l'instar de tous les biens de consommation, chaque consommateur a le devoir de veiller sur la qualité de son cadre de vie, de ce qu'il consomme, etc..

Quelques facteurs de risque pour la santé au Burkina Faso en lien avec le développement qu'amorce notre pays:

- 1) **L'agriculture**: les semences, les intrants agricoles, le mode de conservation des produits, etc.
- 2) **L'activité minière**: les conditions d'extraction, les produits utilisés pour extraire et traiter et leur impact sur l'environnement
- 3) **La mobilité générale et surtout urbaine** (multiplicité de moyens de transport, connaissance et application du code de la route, etc..)
- 4) **Le mode de consommation des populations en milieu urbain** surtout.

# LES ASSOCIATIONS NATIONALES DE SANTÉ PUBLIQUE: DES ACTEURS MAJEURS DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Pour jouer les rôles nécessaires pour remplir ses missions, la Santé publique a besoin de personnes organisées et engagées pour contribuer aux missions dévolues. Ces personnes doivent provenir des différents horizons sources potentiels des risques pour la santé.

Une association nationale de santé publique est donc une association bénévole nationale, indépendante et sans but lucratif, représentant et défendant l'approche santé publique comme stratégie essentielle de protection, de restauration et de protection de la santé, et notamment à travers la santé communautaire. Elle regroupe aussi bien des professionnels de la santé, des personnes des autres catégories professionnelles, la condition étant l'engagement à participer à la promotion des actions de santé publique pour protéger et surtout promouvoir la santé de tous.

Les ANSP ont pour principal rôle de participer aux missions de santé publique dans une perspective communautaire, c'est-à-dire, refléter les préoccupations des communautés en matière de santé. Pour cela elles ont pour rôles:

- de veille et d'alerte face à un risque pour la santé,
- d'interpellation des décideurs et/ou des acteurs de santé par rapport à un risque ou à un problème de santé au sein d'une communauté,
- de participation à la recherche des solutions les plus appropriées pour résoudre le problème de santé,
- de participation à la mobilisation et à l'encadrement des communautés pour leur participation à toutes les étapes de résolutions des problèmes de santé ou des facteurs de risques .

## Les ANSP ont pour méthodes d'approche:

- Le plaidoyer visant à amener les décideurs à s'engager,
- le lobbying pour convaincre à passer à l'action,
- le renforcement des capacités.

Les ANSP se fondent toujours sur des évidences pour jouer les différents rôles cités plus haut. Pour ce faire, elles entretiennent de solides relations de collaboration avec les structures de recherche dans tous les domaines.



# L'ASSOCIATION BURKINABE DE SANTE PUBLIQUE



L'Association burkinabé de santé publique (ABSP), créée le 19 Décembre 1991, œuvre depuis à **“Promouvoir la santé du plus grand nombre de personnes au Burkina Faso”**. A ce titre, elle mène des activités qui touchent essentiellement les domaines du plaidoyer, de la recherche, de l'information/sensibilisation et de l'appui technique à des structures partenaires dont le Ministère de la Santé.

Pionnière des associations de santé publique au Burkina, l'ABSP est membre statutaire du Conseil d'Administration de l'Institut National de Santé Publique.

Au plan international, l'ABSP est instigatrice et membre de la Fédération Africaine de Santé Publique, dont elle a assuré jusqu'au 28 Novembre 2023 la Présidence depuis sa création. Elle est également membre de la Fédération Mondiale des Associations de Santé Publique.

L'ABSP est constituée par l'ensemble des adhérents résidant à l'intérieur comme à l'extérieur du Burkina Faso. Les organes de l'ABSP sont l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et la Direction Exécutive.



WEBINAR  
SUR LA SANTE  
PUBLIQUE



## CONCEPT:

La santé communautaire nécessite la participation des membres de la communauté à la gestion de leur santé individuelle et collective. Il y a une notion d'engagement de chaque individu. La participation de la communauté est recherchée à tous les niveaux de l'action, à savoir :

- ❖ analyser la situation sanitaire de la communauté,
- ❖ identifier le problème, choisir les priorités,
- ❖ définir les objectifs et activités, mobiliser les ressources pour améliorer la situation,
- ❖ organiser et conduire l'action,
- ❖ évaluer l'action.

**La santé communautaire fait partie intégrante de la santé publique**

Elle constitue la meilleure approche pour les associations nationales de santé publique de réaliser des programmes de santé à impact durable au profit des communautés

## CONCEPT:

Le système national de santé est "l'ensemble des organisations, institutions et ressources consacrées à la production d'actions visant principalement à maintenir, améliorer ou restaurer la santé".

**Les différents types de structures** qui composent un système national de santé sont:

- a) sanitaires (qui s'occupent de la prise en charge hospitalière) ;
- b) médico-sociales et sociales (à destination de publics âgés, handicapés ou considérés comme fragiles) ;
- c) ambulatoires (qui dispensent des soins hors hospitalisation)



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET  
DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

# LE SYSTÈME NATIONAL DE SANTÉ



## ACTEURS:

Le système national de santé implique ainsi plusieurs types d'acteurs :

- des offreurs de soins ;
- des producteurs de biens et services en santé ;
- des institutions publiques ;
- des financeurs ;
- des bénéficiaires (patients, proches aidants), qui font vivre la démocratie sanitaire.

L'ensemble de ces acteurs s'organisent aux niveaux national, régional et local.

**Au niveau national** : un pilotage par les politiques publiques,

**Au niveau régional** : application et adaptation des décisions nationales,

**Au niveau local** : un service au plus près des usagers.





MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET  
DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

# LE SYSTÈME NATIONAL DE SANTÉ



## ACTEURS:

Le système national de santé implique ainsi plusieurs types d'acteurs :

- des offreurs de soins ;
- des producteurs de biens et services en santé ;
- des institutions publiques ;
- des financeurs ;
- des bénéficiaires (patients, proches aidants), qui font vivre la démocratie sanitaire.

L'ensemble de ces acteurs s'organisent aux niveaux national, régional et local.

**Au niveau national** : un pilotage par les politiques publiques,

**Au niveau régional** : application et adaptation des décisions nationales,

**Au niveau local** : un service au plus près des usagers.





MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET  
DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

# LE SYSTÈME NATIONAL DE SANTÉ



## ACTEURS:

Le système national de santé implique ainsi plusieurs types d'acteurs :

- des offreurs de soins ;
- des producteurs de biens et services en santé ;
- des institutions publiques ;
- des financeurs ;
- des bénéficiaires (patients, proches aidants), qui font vivre la démocratie sanitaire.

L'ensemble de ces acteurs s'organisent aux niveaux national, régional et local.

**Au niveau national** : un pilotage par les politiques publiques,

**Au niveau régional** : application et adaptation des décisions nationales,

**Au niveau local** : un service au plus près des usagers.



# "La santé publique, quelle place pour le renforcement d'un système de santé résilient ?

## Revoyons le trois objectifs principaux:

- Améliorer et optimiser la surveillance épidémiologique et la veille sur les risques sanitaires;
- Développer et garantir l'efficacité des actions de prévention et de promotion de la santé;
- Assurer la préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires

Un système national de santé qui ne se fonde pas sur des actions fortes de santé publique, ne pourra jamais faire face à la demande des populations en soins curatifs. Les actions de santé publique, quoique parfois plus coûteuses, ont des impacts plus étendus en termes de personnes bénéficiaires et durée dans le temps.

C'est pour cela que les acteurs de santé publique constituent la frange des acteurs de santé qui donnent du poids au système national de santé.

Mais pour y parvenir, les différents acteurs ont besoin d'harmoniser leurs actions, de disposer d'un cadre d'échange et de collaboration

# Remerciements



MINISTRE DE LA SANTE ET  
DE L'HYGIENE PUBLIQUE



*Je vous remercie !*

